

50 millilitres d'œufs, 25 millilitres d'œufs de fourmis et 2 centilitres $\frac{1}{4}$ de vers; ou 2 centilitres $\frac{1}{4}$ de vers, et le reste du poids (1 centilitre $\frac{5}{4}$) en millet, pain et œufs tiercés. Pendant les vingt jours suivans, 2 centilitres $\frac{1}{4}$ de blé, et 2 centilitres $\frac{1}{2}$ de chènevis; total, 5 centilitres, ou même quantité tiercée. Passé le soixantième jour, 6 centilitres d'orge.

» Pour un perdreau du premier âge, on donne par jour, aux mêmes heures que ci-dessus, 1 centilitre d'œufs de fourmis, ou à son défaut, 50 millilitres de pain et 50 millilitres d'œufs. Pour un perdreau du deuxième âge, et aux mêmes heures que pour les faisandeaux, 25 millilitres de pain, 25 millilitres d'œufs, 1 centilitre d'œufs de fourmis; au total, 1 centilitre $\frac{1}{2}$, ou même poids tiercé en millet, pain et œufs. Pour un perdreau du troisième âge, et aux mêmes heures, 25 millilitres de millet, 50 millilitres de pain, 50 millilitres d'œufs, 75 millilitres d'œufs de fourmis; total, 2 centilitres, ou même quantité tiercée en millet, pain et œufs.

» C'est la quantité moyenne, et il faut graduer les diverses manières dont elle se compose, selon l'âge que les élèves acquièrent pour arriver à ce taux moyen. Leur eau doit être renouvelée très-souvent dans le premier mois.

» Ainsi, voici ce que coûteront pendant les trois premiers mois,

un faisandeu. . .	2 $\frac{1}{2}$ centimes par jour, et pour 90 jours. . .	2 fr. 11 c.
un perdreau rouge. 1 $\frac{1}{2}$	<i>id.</i> 90 <i>id.</i> . .	4 35
un perdreau gris. . . 1 $\frac{1}{10}$	<i>id.</i> 90 <i>id.</i> . .	4 00

» Il faut les habituer à venir prendre leurs repas au sifflet.

» Le ver mentionné ci-dessus est celui qui est produit par les œufs que déposent sur la viande qui se corrompt la mouche bleue de la viande, *musca vomitoria*. Ce ver peut non-seulement remplacer les œufs de fourmis, que l'on ne peut se procurer quelquefois qu'assez difficilement, mais encore tous les autres alimens que l'on donne aux faisans. Ce gibier, et même les perdreaux rouges en sont très-friands.

» Pour se procurer le ver de viande, il faut faire putréfier de la chair à l'air libre. Tous les animaux en général sont convenables.

» On les expose sur une terre battue, exposée au Midi, en les réunissant trois ou quatre au plus, surtout quand ce sont des chevaux. On peut découper les cuisses, et autres membres, et les mettre dans le coffre, en les tournant vis-à-vis l'un de l'autre. Les chairs doivent être entourées d'une rigole de 17 centimètres (6 pouces) de profondeur, sur la même largeur, qu'on nettoie bien, et qu'on bat avec une bêche sur les côtés, et que l'on plâtre, si l'on veut, pour empêcher la fuite des vers qui se perdraient sans cette précaution. On peut y

mettre une légère couche de sable qui sert à les nettoyer de la matière visqueuse qu'ils emportent en quittant les chairs.

» La putréfaction est plus ou moins prompte suivant la température; mais il faut garantir les chairs de l'ardeur du soleil qui les dessécheraient, et de la pluie qui empêche la ponte des mouches; pour cela on les couvre avec des planches que l'on soutient avec des fourches, ou sur des tréteaux. Un temps chaud, calme, avec quelques coups de soleil par intervalles, est le plus favorable à la ponte, et à l'éclosion des œufs.

» Les vers se montrent ordinairement après trois ou quatre jours. On ne doit remuer les chairs qu'autant qu'un froid subit ferait rentrer les vers, ou les empêcherait de sortir. Quand ils quittent bien les chairs, ils vont tomber dans la rigole; on les balaie dans un coin, et on les enlève aisément. Pour faire cette récolte plus abondamment, il faut se rendre à la rigole de très-grand matin. On a soin de couvrir les chairs tous les soirs afin qu'elles ne soient pas mouillées, s'il venait à pleuvoir pendant la nuit.

» Quand les vers sont ramassés, on fait bouillir de l'eau dans une chaudière, on les y jette en les agitant pour les faire mourir séparément, et empêcher qu'ils ne se tassent. On les retire quand ils sont blancs, on les lave dans plusieurs eaux, on les met égoutter dans des paniers, puis on les poudre de son en les remuant; dans cet état ils n'ont plus d'odeur, et peuvent être donnés aux faisandeaux.

» Il ne faut pas les laisser vieillir, car ils se gâteraient, et rendraient les élèves malades. On peut les conserver au frais, dans un lieu bien aéré, pendant deux jours; mais le troisième ils ne valent ordinairement plus rien, surtout s'il a fait des coups de soleil très-chauds, ou des coups de tonnerre par intervalles.

» Un cheval de moyenne taille, sur lequel on n'éprouve pas de perte, doit produire de 48 à 50 litres (4 à 5 boisseaux) de vers; les autres animaux dans la proportion de leur grosseur à celle du cheval; mais il est à remarquer que ce ne sont pas ceux qui ont le plus de graisse qui fournissent le plus, parce qu'elle se fond, tandis que la chair se putréfie.

» On peut régler la consommation d'après ces produits, pour la nourriture des élèves que l'on a. Le ver de mouche peut remplacer toutes les autres nourritures, attendu que dans son état sauvage, le faisan se nourrit aussi de cet insecte, et de tout autre, tels que vers de terre, chenilles, etc. On peut le donner seul aux faisandeaux, en quantité égale à la moitié des autres alimens. Nourris de cette manière, ils viennent parfaitement. La dépense de leur éducation par suite de cette précieuse découverte, est réduite, comme on l'a vu, à un tiers de ce

qu'elle était avant, et offre par conséquent une nouvelle branche de produit et d'amusement. »

Je terminerai cet article par la *Verminière* artificielle du Théâtre d'Agriculture d'OLIVIER DE SERRES, page 354, Édition de 1605.

« Du plaisir que la poulaille prend à manger la vermine de terre, est sortie l'invention de la *Verminière*, profitable en ce mesnage : d'autant qu'avec beaucoup d'espargne elle aide à entretenir grande abondance de volaille, dont elle est grassement nourrie, avec peu de grain qu'on lui donne d'ordinaire. Ainsi procède-on en cet artifice. Une fosse est faite, de la figure et de la grandeur qu'on veut, non toutefois moindre en chacune face, étant carrée, de dix ou douze pieds, et à l'équipolent d'une figure profonde de trois à quatre ; en lieu un peu pendant, pour en faire vider l'eau du fond, de peur d'y croupir : au défaut duquel lieu, par être l'endroit en parfaite planure, sans s'arrêter à le creuser, l'on en elevera le bas avec de la terre pour le faire vider, et l'enclorra-on de muraille bien maçonnée de la hauteur de trois à quatre pieds, comme si c'était une petite cour. Dans cet enceint, creusé ou élevé, mettra-on au fond un lit de paille de seigle hachée menu, de la hauteur de quatre doigts, ou demi-pied, sur iceluy un lict de fumier de cheval ou de jument pur et recent, qu'on couvrira de terre légère et déliée, sur laquelle on espardra du sang de bœuf ou de chèvre, du marc de raisin, de l'avoine, et du son de froment ; le tout meslé ensemble. Ce fait, l'on retournera à la paille de seigle, et conséquemment aux autres matières : savoir, au fumier et à la terre, qu'on disposera en lictées, l'une après l'autre, par l'ordre susdit, chacune de quatre doigts d'épais, ou demi-pied, en y ajoutant des autres drogues, comme dessus ; et d'abondant, fourrant au milieu de telle composition des tripaillies de mouton, de brebis et d'autres bestes, telles qu'on pourra recouvrer. Finalement, le tout sera couvert avec de forts buissons, qu'on chargera avec des grosses pierres, pour engarder que les vents ne découvrent l'artifice, ne les poules aussi, comme sans tels empeschement elles feraient, y grattant et bequetant ; la pluie donnera dessus pour faire pourrir cette composition, but d'icelle. Dans ce mélange, en peu de temps s'engendrera nombre infini de millions de vers, lesquels faudra mesnager avec ordre, autrement les laissant à discrétion, les poules les auraient tost dévorés. En battissant la *verminière*, on y laisse une porte au milieu en l'une de ses faces, regardant l'Orient ou le Midi, laquelle l'on ferme avec pierre seche jusqu'au plus haut. Par telle porte l'on entame la *verminière*, otant de ses plus hautes pierres ce qui est requis pour l'ouverture, afin de distribuer aux poules la mangeaille qui en est tirée, au jour la journée, selon la faculté de la *verminière*, et la mesure du nombre de la

poulaille ; de quoi elle se plaît avec beaucoup d'affection, après avoir mangé le grain, que pour l'ordinaire, on lui distribue premièrement le matin au sortir du poulailler. Un homme avec trois ou quatre coups de besche, tire tous les matins la provision de telle mangeaille, pour tout le jour, sur quoi la poulaille emploie le temps, ne cessant d'y bequeter et gratter tant qu'un seul ver y paroist. Serrant cependant à part ce qui reste de la précédente journée, qui ayant esté curieusement recherché, vuide de vermine, ne peut plus servir qu'en fumier. Tousjours par un seul endroit l'on vuidera la *verminière*, sans y faire une nouvelle ouverture, moiennant lequel ordre, fournira longuement des vers à la poulaille ; laquelle en outre, aura la liberté d'entrer dans la *verminière*, par la porte qu'à telle cause tient-on continuellement ouverte ; mais ce ne sera que plusieurs jours après qu'on aura commencé à fouiller dans la *verminière*, dans icelle s'y étant fait un vuide pour y laisser entrer la poulaille. A mesure du fouiller, la porte s'abaisse, d'icelle otant les pierres de jour à autre, lesquelles on repose à côté pour reïterer le service étant venu jusque au fond, ce qu'on fait petit à petit, comme dit est. Aux buissons de la couverture ne sera touché, qu'à mesure que la composition en sera otée ; demeurant le reste toujours couvert jusqu'à la fin, de peur du desgast que la poulaille y feroit, fouillant par le dessus, ainsi qu'a été représenté. Est à noter aussi, que la *verminière* doit être assise en lieu chaud, à l'abri des vents, à ce que sans importunité la poulaille y sejourne volontier.

» Et à ce que telle provision de vermine ne defaille, sera bon faire deux ou trois *verminieres*, pour servir alternativement les unes après les autres, n'en tenant jamais à la fois qu'une ouverte, pour icelle vuidee, être derechef remplie. Par ainsi la nourriture se renouvelant, fournira continuellement moyen de vivre à la poulaille. Mais par être ce mesnage plus requis en hiver qu'en été, c'est aussi durant les froidures qu'on s'en sert le plus, pour l'aspreté de la saison, qui ne souffre à la terre de produire alors d'elle meme tant de bestioles, herbes, fleurs, fruits, qu'en temps chaud et temperé, dont la poulaille fait son profit, etc. »

J'observerai que la viande de cheval, et celle de tout autre animal, cuite, hachée et mélangée avec le reste de la nourriture, peut remplacer les vers.

Il vaut mieux, comme on l'a vu par les expériences de *Réaumur*, faire cuire les grains que de les donner crus ; mais il vaut encore mieux les convertir en pain, en y ajoutant des légumes. On fera lever parfaitement ce pain, au moyen de sirop de fécule de pommes de terre. *Moubray* dit qu'un Anglais a rendu ses volailles très-grasses, en peu de temps, avec de la farine d'avoine et de la mélasse mélangée jusqu'à ce que la pâte tombât en poussière. Le sirop de

fécule de pommes de terre peut remplacer la mélasse. J'ai aussi éprouvé que les pommes de terre cuites avec du creton, qui est du pain de suif, étaient mangées par les volailles plus avidement que lorsqu'elles étaient cuites seules.

Le Lecteur que ce sujet intéresse pourra consulter la *Maison rustique du 19^e siècle*, vol. 3^e, page 79.

M. Borne demeure à Lyon, à la ferme des Forts, proche le fort, aux Brotteaux, Cours Lafayette.

CONSOMMATION DE PARIS, EN 1822.

SELON M. LE COMTE DE CHABROL.

934,000 pigeons.		
4,289,000 poulets.		
549,000 dindons.		
328,000 oies.		
434,000 perdrix.		
177,000 lapins.		
174,000 canards.		
Beurre et œufs évalués à	10,348,800.	
Poisson	<i>idem</i>	3,417,600.
Huitres	<i>idem</i>	600,000.

VENDU EN 1840.

4,808,000 kilogrammes de beurre.
111,651,000 œufs.
3,679,000 volailles.

DE LA MANIÈRE DE CLORE LES PIÈCES DE TERRE

PAR UNE HAIE DOUBLE DE MURIERS DÉFENDUE
PAR UN DOUBLE FOSSÉ, ET ÉVALUATION
D'UNE MAGNANERIE.

L'utilité d'avoir ses terrains clos et bien généralement reconnue, mais où elle se fait apprécier davantage, c'est dans nos Départemens où règne la vaine pâture; c'est pourquoi, lorsque j'ai commencé à cultiver, mon premier soin pour m'y soustraire, a été de me clore par une haie défendue par un fossé. Je n'avais pas défoncé le terrain, aussi mes haies ne sont pas venues comme je l'espérais; depuis j'ai pris plus de soin, et j'ai mieux réussi. J'ai bien atteint mon but principal, qui était de me soustraire au fléau de la vaine pâture, mais non d'avoir une clôture que les animaux ne pouvaient pas franchir.

Une haie et un fossé ne servent qu'à clore un terrain, et ils en occupent un espace assez considérable qui ne rapporte rien intrinsèquement. Mais j'ai pensé qu'il était possible de rendre la clôture infranchissable aux animaux, et de faire produire, par *lui-même*, au terrain qu'elle occupe, autant que la meilleure terre cultivée; c'était de substituer à l'épine blanche et aux autres arbustes dont sont formées toutes les haies, le *Mûrier* dont la feuille servirait de nourriture aux vers-à-soie. Pour cela, au lieu d'un seul fossé et d'une seule haie, il faut faire deux fossés plus étroits qui se défendent mutuellement au dedans et au dehors; et de la terre qui en sort, on élève entre eux une butte, au pied de laquelle on plante une double haie de Mûriers, dont on peut cueillir aisément la feuille au moyen de cette même butte. C'est ce que montre clairement la fig. 1 de la Pl. 24. J'ai réduit les fossés et la butte à la moindre largeur possible, celle de 11 pieds (3^m,57), mais si les fossés au lieu de 3 pieds (1^m,0) de largeur avaient 4 pieds (1^m,30) comme de *k* en *k*, ils n'en vaudraient que mieux.

Un simple fossé sans haie est aisément franchi, à moins d'être très-large et profond, et d'avoir une berge formée par un mur. On se fait aisément jour dans une haie qui n'est pas défendue par un fossé; mais point de bétail ne

pourra franchir la haie double protégée par les deux fossés, et par la levée dans le milieu.

Le premier soin est de se procurer le plant. L'acheter, pour en faire une haie, serait beaucoup trop coûteux, il faut donc le faire venir soi-même, ce qui est très-facile, car la graine de Mûrier lève très-aisément. Mais il ne faut rien épargner pour se procurer de la graine de la meilleure espèce, si on n'est pas dans l'intention de greffer, car si on greffait ce serait long et coûteux. Le mûrier multicaule, si vanté d'abord, est extrêmement sensible au froid, et ne réussit guère dans la latitude de Paris; mais je viens de lire que du plant venu de graines de multicaule récoltée en France, s'est déjà montré beaucoup moins sensible au froid, et cela est assez naturel. On peut donc espérer que la graine de ce nouveau plant produira elle-même une variété qui sera plus acclimatée et plus dure. Si M. CAMILLE BEAUVAIS, aux Bergeries de Senars, près de Paris, pouvait procurer de la graine de sa variété du Liban, ce serait celle que je préférerais, n'importe le prix.

La feuille de mûriers venus de semence et non greffés, égale au moins en qualité pour les vers à soie, si elle ne vaut pas mieux, celle des mûriers greffés; mais elle est au moins quatre fois plus petite; il faut donc quatre fois plus de temps pour la cueillir, ce qui devient un ouvrage long, ennuyeux, et que les ouvriers qui ont cueilli de la feuille greffée n'aiment pas faire. Mais elle est plus tendre, plus délicate, plus précoce, et elle vaut mieux pour le premier âge. Aussi il est bon dans une Magnanerie d'en avoir une certaine quantité.

Il faut au printemps lever de terre le semis de mûriers, nommé *Pourrette*, de l'année précédente, pour la replanter en bonne terre, à 6 pouces (0^m,16) de distance, dans des lignes de 18 à 20 pouces (de 0^m,48 à 0^m,54) d'intervalle, ce qui permettra de donner de bons sarclages. Cet arrachage précoce rompt le pivot des plants, et leur fait pousser un grand nombre de petites racines. C'est une précaution qu'il faut prendre pour tous les arbres et arbustes que l'on veut transplanter. Il est extrêmement difficile de conserver le pivot d'un arbre que l'on arrache pour le transplanter.

Un an après cette transplantation, on pourra en former la haie, ou greffer les pieds que l'on voudra mettre en verger. Le genre de greffe qui réussit le mieux pour le mûrier est, d'après les expériences faites à Metz par M. *Le Payen*, qui a donné un bon mémoire imprimé en 1767, la greffe en sifflet. C'est aussi celle que suit M. *Camille Beauvais*, aux Bergeries de Senars, près Paris. M. *Le Payen* pratiquait aussi la greffe en écusson faite au printemps, et non à la seconde sève à la fin de l'été, parce qu'au printemps elle

avait plus le temps de bien se cicatriser et de s'aouter. Pour la greffe en écusson il faut avoir soin de couper les greffes vers la fin de février, en tous cas avant que l'œil ne soit sensiblement enflé. On les conserve jusqu'au temps propre à les employer, en les fichant en terre de 2 pouces (0^m,054) par le gros bout, une à une, et contre un mur au nord. Les greffes se dessèchent beaucoup, et par là elles sont plus avides de saisir la sève des sauvageons que si on venait de les couper, et qu'elles soient elles-mêmes saturées de sève.

Mais pour greffer ce plant d'un an ou de deux, je voudrais essayer la greffe à languette perfectionnée que j'ai employée aux États-Unis sur d'autres arbres à fruit.

A, fig. 3, Pl. 24, montre la greffe à languette ordinaire, et B montre celle perfectionnée.

On choisit une greffe *a* de la grosseur du sauvageon *b*; on les taille tous les deux en biseau, on les applique l'une contre l'autre, et on les assujettit sur la taille avec de la laine filée (je n'ai pas représenté la ligature ou le fil de laine). Voilà la greffe simple A. Pour faire la greffe perfectionnée B, après avoir taillé les deux biseaux, comme pour A, on ouvre, avec le canif, une fente perpendiculaire dans le milieu du biseau de la greffe *c*, et dans celui du sauvageon *d*; on fait entrer la languette ou coin *e* dans la fente de *c*, et la languette *e'* dans la fente de *d*, comme on le voit en *g*. Ensuite, d'un coup de canif, on fait joindre les deux biseaux ou coupes. La greffe pourrait rester ensuite sans être attachée, mais il vaut mieux le faire avec un fil de laine qui a de l'élasticité, ne coupe pas l'écorce, et fait joindre exactement les deux coupes. On enduit ensuite le tout soit avec de la poix, soit avec de la résine et cire, ou toute autre composition.

Le même M. *Le Payen* de Metz, indique la composition suivante pour faire ce qu'il nomme *papier à greffe*. On prend trois parties de poix de Bourgogne, et une partie de cire; on les fait fondre dans un pot de terre, et on remue bien le mélange avec une spatule. Quand il est bien chaud, même bouillant, une personne, en le remuant toujours, le verse par petites parties sur une feuille de papier présentée un peu au feu auparavant; une autre personne, avec une autre spatule, étend le mélange sur le papier à une demi-ligne d'épaisseur; on conserve ce papier à la cave, parce qu'il se desséchait trop au grand air, et ne se collerait plus. On coupe ce papier, ainsi préparé, en petites lanières de 4 à 5 lignes (0^m,009 à 0^m,011) de largeur, sur 12 à 15 lignes (0^m,027 à 0^m,033) de longueur. On en emploie deux pour chaque greffe, toutes les deux en longueur si c'est une greffe en fente, et si elle est en écusson, l'une recouvre par sa longueur toute l'incision horizon-

tale, l'autre toute la verticale, excepté cependant l'œil et la console qui le contient, parce que l'un et l'autre doivent rester dégagés et à l'air. Ensuite on assujettit ce papier par les ligatures en laine filée. Ce papier, ainsi enduit, ne pourrit plus, et garantit l'incision de l'eau et du hâle.

Lorsqu'on sera assuré de son plant pour le printemps suivant, on creusera à l'automne, ou au commencement de l'hiver la tranchée *a, b, c, d*, fig. 1, Pl. 24, de 6 pieds ($1^m,95$) de largeur, sur 2 pieds ($0^m,65$) de profondeur, et on en rejettera la terre sur l'emplacement des fossés, d'un côté la bonne terre du dessus, et de l'autre côté la mauvaise du fond. La gelée ameublira et bonifiera ces terres, ainsi que celles des côtés et du fond de la tranchée. De bonne heure au printemps on comblera la tranchée avec les terres qui en étaient sorties. Mais si on avait des pierres pour former le revêtement du bas de la levée, au printemps on n'aura qu'à approfondir la tranchée à l'endroit des murailles que l'on construira immédiatement, et ensuite on comblera l'intervalle avec les terres sorties de la tranchée.

Afin de donner un passage à l'eau du fossé intérieur dans le fossé extérieur, on creusera, dans l'endroit le plus bas du champ, et vis-à-vis le fossé de décharge, une rigole *c, d, x, x* qui ira d'un fossé à l'autre, et que l'on recouvrira de quelques pierres un peu longues, ou d'une petite voûte en pierres.

Je n'entrerai pas dans le détail des précautions qu'il faut prendre pour lever le plant, afin de ne pas le mutiler en l'arrachant violemment; mais je recommanderai une chose que je regarde comme très-essentielle, et que j'exécutais toutes les fois que je repiquais en grande culture des betteraves, des rutabagas, des choux; c'était une brouette à coffre dans lequel je faisais faire de l'onguent de *Saint-Fiacre*, qui est un mélange liquide de terre un peu argileuse, de fiente de bêtes à corne et d'eau. La brouette suivait l'arracheur, et aussitôt une poignée de plant arrachée, il trempait les racines et le collet des plantes dans cet enduit qui les préservait, ainsi que le chevelu, du contact de l'air qui leur est si pernicieux; car si on dé plante un arbre planté depuis peu à la manière ordinaire, on trouve que tout son ancien chevelu s'est séché et a péri, et que les racines en ont poussé un nouveau dont la substance ne peut être provenue en grande partie que de l'arbre lui-même.

Si l'épierrement du champ fournit une assez grande quantité de pierres, on pourra en revêtir, 1° le côté du fossé qui est vers la butte; 2° si la quantité de pierre le permet, les deux côtés des fossés; et 3° avec une plus grande quantité, on en revêtira les deux faces de la butte. Si on n'en a que pour le côté des fossés vers la butte, comme le montre la fig. 1, on mettra sur le dernier rang de pierres, qui seront étroites, 2 ou 3 pouces ($0^m,027$ à $0^m,054$)

de terre que l'on formera en talus inclinant en arrière, comme le montre la fig. 1. Sur ce talus on placera le plant de mûriers à environ 18 pouces ($0^m,47$) de distance. On en étendra bien les racines que l'on recouvrira de 3 à 4 pouces ($0^m,08$ à $0^m,10$) de la terre la meilleure et la plus meuble que l'on peut prendre, soit de celle sortie de la tranchée, soit de la partie supérieure du fossé. Alors, pour assurer complètement la réussite du plant, il faut arroser copieusement la terre qu'on vient de placer sur les racines. Cet arrosage est extrêmement utile, parce que le dos d'âne de la levée rejette la pluie en dehors et l'empêche de pénétrer, et principalement parce que cet arrosage met la terre en bouillie, la fait pénétrer entre les racines et adhérer intimement au chevelu, comble toutes les petites cavités, et en expulse l'air qui dessécherait le chevelu. Un tonneau placé sur une charrette amènera l'eau que l'on prendra avec une couple d'arrosoirs. Ce sera une petite dépense que la réussite des mûriers paiera largement.

On achèvera de creuser les fossés, et avec la terre qui en sortira on formera la butte à laquelle on donnera le talus et la forme indiqués par le dessin. On en battra les côtés avec le dos de la pelle, ou mieux avec un battoir fait exprès.

Si on n'a pas de pierres, il faudra donner aux talus des fossés l'inclinaison *e, h, k, k*, un peu plus, un peu moins, selon le degré de tenacité du sol; alors les fossés auront 4 pieds ($1^m,30$) de largeur, au lieu de 3 pieds ($0^m,97$).

On taillera ensuite le plant de mûriers, et on ne leur laissera qu'une couple d'yeux hors de terre. Les pousses qui en sortiront s'élèveront perpendiculairement. On voit que la butte sera très-commode pour en cueillir la feuille.

Le Mûrier n'aime pas l'humidité, et l'Abbé Rozier l'a caractérisé en disant: il demande une terre à seigle; mais avec ce double fossé qui assainira bien la terre de la levée, et la tiendra toujours sèche, on pourra élever avec avantage des mûriers dans des terres naturellement assez humides, où, sans les fossés, ils fussent venus mal, et n'eussent produit qu'une mauvaise feuille. Le multi-caule, au contraire, demande, à ce que je crois, un terrain un peu humide. Si le terrain était extrêmement sec, on pourrait placer les mûriers plus rapprochés du fond du fossé.

Si la plus grande partie de nos champs des Départemens de l'Est était entourée de doubles fossés garnis de haies, quelle meilleure défense le Pays pourrait-il avoir contre l'invasion d'un Ennemi dont la Cavalerie nombreuse et bien montée fait la principale force? On a vu au commencement de la Révolution les obstacles que les haies et les fossés de la Vendée défendus par des paysans, ont opposés aux Troupes venant de Mayence, et qui en valaient